Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, avril 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le vendredi 24 juin 2022

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), a augmenté de 126 000 (+0,7 %) en avril. Les hausses se sont réparties dans toutes les provinces sauf le Québec, qui a connu peu de variation. Ce sont l'Ontario (+49 900; +0,7 %), l'Alberta (+37 200; +1,9 %) et la Colombie-Britannique (+16 600; +0,7 %) qui ont affiché les plus fortes hausses de l'emploi salarié en avril.

En avril, pour la première fois, l'emploi salarié dans toutes les provinces était revenu au niveau observé en février 2020, avant la pandémie de COVID-19, ou avait dépassé ce niveau. Proportionnellement, l'Île-du-Prince-Édouard (+4 400; +6,4 %), le Nouveau-Brunswick (+16 900; +5,2 %) et la Colombie-Britannique (+87 500; +3,7 %) sont les provinces qui ont enregistré les niveaux d'emploi salarié les plus élevés par rapport aux niveaux observés avant la pandémie. En date d'avril, toutes les provinces avaient assoupli leurs mesures de santé publique relatives aux limites de capacité d'accueil, ce qui a permis à la plupart des entreprises d'exercer leurs activités sans restriction liée à la pandémie.

Graphique 1
L'emploi salarié continue d'augmenter en avril

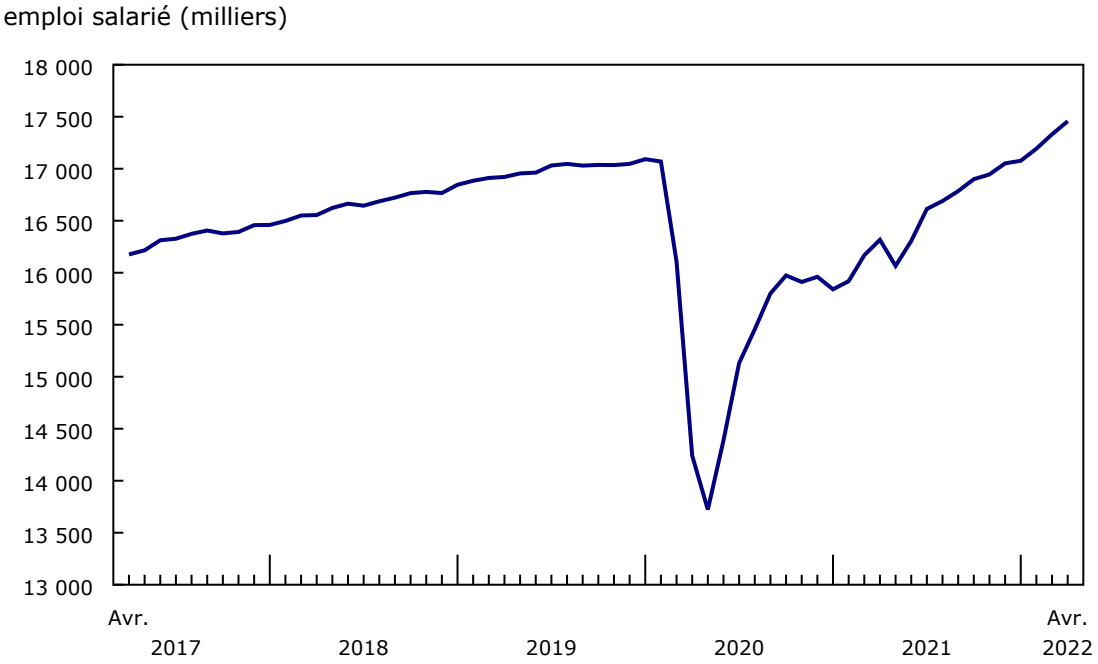

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié continue d'augmenter tant dans le secteur des services que dans le secteur des biens en avril

L'emploi salarié dans le secteur des services a augmenté de 90 300 (+0,6 %) en avril, ce qui a porté la hausse totale à 314 300 (+2,3 %) depuis février 2022, lorsque les mesures de santé publique liées à la COVID-19 ont commencé à être assouplies dans la plupart des provinces. Des augmentations ont été enregistrées dans 11 des 15 sous-groupes du secteur, et particulièrement dans les services d'hébergement et de restauration (+34 500; +2,9 %) ainsi que dans les services d'enseignement (+9 700; +0,7 %).

Dans le secteur des biens, l'emploi salarié a progressé de 18 700 (+0,6 %) en avril, et il a affiché sa hausse la plus marquée depuis janvier 2022 (+27 500; +0,9 %). Ce sont la construction (+10 500; +0,9 %), la fabrication (+4 600; +0,3 %) ainsi que l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (+2 300; +1,1 %) qui ont contribué le plus à l'augmentation mensuelle.

L'emploi salarié dans les services d'hébergement et de restauration continue d'augmenter en avril

En avril, le nombre d'emplois salariés dans le secteur des services d'hébergement et de restauration a progressé de 34 500 (+2,9 %), ce qui a porté l'augmentation totale à 115 700 (+10,4 %) depuis février 2022. Les hausses dans le secteur ont été observées dans toutes les provinces, particulièrement en Ontario (+11 700; +2,7 %) et au Québec (+7 600; +3,1 %). À l'échelle nationale, toutes les industries des services d'hébergement et de restauration ont affiché des hausses mensuelles de l'emploi salarié en avril. Ces augmentations sont principalement attribuables aux restaurants à service complet et aux établissements de restauration à service restreint (+21 400; +2,3 %).

En avril, l'emploi salarié dans le secteur était en baisse de 118 200 (-8,8 %) par rapport à son niveau prépandémie, vraisemblablement en raison du moins grand nombre d'entreprises actives dans les services d'hébergement et de restauration et dans les autres industries du tourisme en février 2022 par rapport à février 2020. Toutes les industries du secteur se situaient en deçà de leurs niveaux prépandémie, à l'exception des maisons de chambres et des pensions de famille (+600; +7,8 %).

Les services d'enseignement dépassent pour la première fois leur niveau d'emploi salarié observé avant la pandémie

En avril, le nombre d'emplois salariés dans les services d'enseignement a progressé de 9 700 (+0,7 %) par rapport au mois précédent, et il a dépassé son niveau de février 2020 pour la première fois (+8 000; +0,6 %). L'augmentation mensuelle s'est répartie entre l'Alberta (+4 000; +2,8 %), le Québec (+3 100; +0,9 %) et la Nouvelle-Écosse (+900; +2,1 %). Les écoles primaires et secondaires ont été à l'origine de plus de la moitié de la hausse mensuelle observée en avril (+5 800; +0,7 %).

Parmi les six provinces qui ont dépassé leur niveau d'emploi salarié prépandémie dans les services d'enseignement en avril, le Nouveau-Brunswick a enregistré la hausse la plus marquée (+6,3 %), suivi de la Nouvelle-Écosse (+6,0 %). Toutefois, l'emploi salarié dans les services d'enseignement à Terre-Neuve-et-Labrador (-7,1 %), en Alberta (-2,5 %), en Colombie-Britannique (-2,2 %) et en Ontario (-0,5 %) était toujours en deçà des niveaux observés en février 2020.

La hausse de l'emploi salarié dans la construction est principalement attribuable à l'Alberta, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique

L'emploi salarié dans la construction a augmenté de 10 500 (+0,9 %) en avril, et ce sont l'Alberta (+4 900; +2,8 %), l'Ontario (+2 100; +0,5 %) et la Colombie-Britannique (+1 700; +0,9 %) qui ont enregistré les hausses les plus marquées. À l'échelle nationale, l'augmentation s'est répartie dans presque toutes les industries du secteur, et la construction d'installations de services publics (+3 500; +4,7 %) et les autres entrepreneurs spécialisés (+1 500; +1,2 %) ont été à l'origine de près de la moitié de la hausse enregistrée en avril.

En avril, presque toutes les industries de la construction avaient dépassé leur niveau d'emploi observé avant la pandémie. La construction résidentielle a enregistré le niveau le plus élevé par rapport à février 2020 (+16 900; +11,5 %), ce qui a coïncidé avec une hausse de 27,8 % du nombre de mises en chantier au cours de la même période. Le lotissement de terrains (-200; -1,5 %) était la seule industrie du secteur de la construction qui demeurait en deçà de son niveau observé en février 2020.

La rémunération hebdomadaire moyenne augmente par rapport à un an plus tôt

La rémunération hebdomadaire moyenne s'est établie à 1 170 $ en avril, ce qui était essentiellement inchangé par rapport à mars. Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 4,0 % en avril, ce qui est légèrement inférieur à la hausse sur 12 mois observée en mars (+4,2 %). Toutes les provinces ont affiché des hausses sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne en avril, particulièrement la Nouvelle-Écosse (+7,8 % pour atteindre 1 030 $) et le Nouveau-Brunswick (+6,4 % pour atteindre 1 073 $). La Nouvelle-Écosse a été la seule province où la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne a dépassé sa croissance provinciale de l'Indice des prix à la consommation (IPC).

Graphique 2
La variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne en avril dépasse la croissance de l'Indice des prix à la consommation en Nouvelle-Écosse

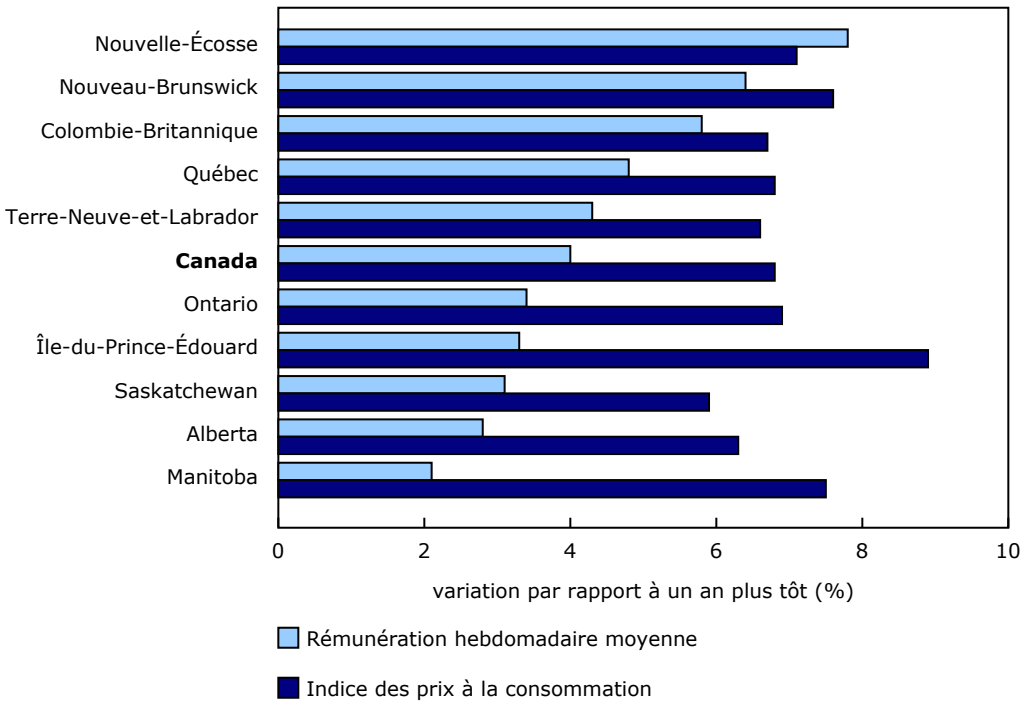

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), Indice des prix à la consommation (2301), tableaux 14-10-0220-01 et 18-10-0004-01, tabulation personnalisée.

Près des deux tiers de tous les secteurs ont enregistré des hausses sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne en avril, alors que l'IPC national a augmenté de 6,8 % au cours de la même période. Le commerce de détail (+11,7 % pour atteindre 715 $), les services professionnels, scientifiques et techniques (+9,7 % pour atteindre 1 680 $), la fabrication (+8,2 % pour atteindre 1 264 $) et le commerce de gros (+7,4 % pour atteindre 1 417 $), qui comptent ensemble près du tiers de tous les employés salariés, ont été les seuls secteurs où la rémunération hebdomadaire moyenne sur 12 mois a augmenté davantage que l'IPC en avril. Le secteur des arts,

les spectacles et les loisirs (-4,5 % pour s'établir à 711 $) a été le seul à avoir enregistré une baisse sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne, probablement partiellement attribuable à la plus forte hausse sur 12 mois de l'emploi salarié chez les employés moins bien rémunérés à l'heure (+66 800; +50,8 %) par rapport aux employés à salaire fixe (+9 700; +15,1 %) dans ce secteur.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine varie peu en avril

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a peu varié en avril par rapport au mois précédent, et il s'est situé en hausse de 1,8 % par rapport à son niveau observé avant la pandémie. La construction (+1,0 %) est le seul secteur à avoir affiché une hausse mensuelle du nombre moyen d'heures travaillées par semaine en avril, et celle-ci a coïncidé avec une septième augmentation mensuelle consécutive de l'investissement en construction de bâtiments.

Le nombre total de postes vacants continue d'augmenter en avril

Dans tous les secteurs, les employeurs canadiens cherchaient activement à doter environ un million (1 001 100) de postes vacants au début d'avril, en hausse de 2,4 % (+23 300) par rapport au mois précédent et de 44,4 % (+308 000) comparativement à avril 2021 (données non désaisonnalisées). Les données expérimentales mises au point par Statistique Canada pour éliminer les variations saisonnières indiquent que l'augmentation mensuelle observée en avril est en grande partie attribuable aux tendances saisonnières, étant donné que le nombre de postes vacants augmente habituellement au printemps et à l'été.

Graphique 3
Le nombre de postes vacants augmente depuis octobre 2020

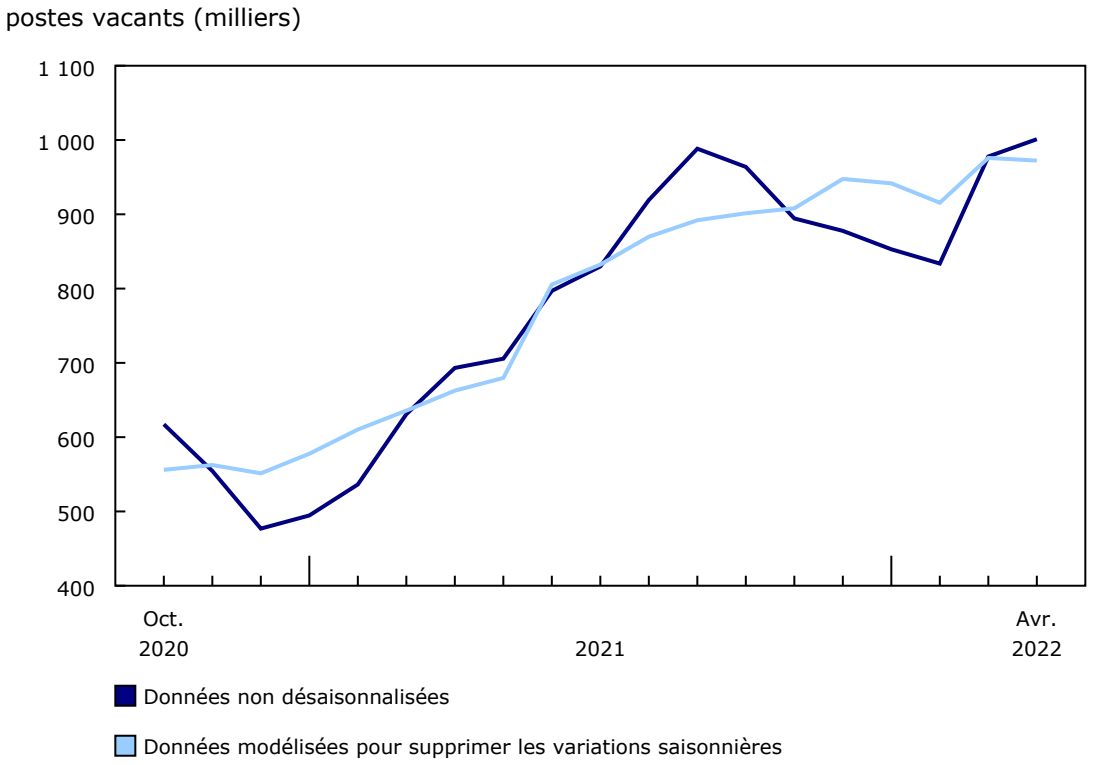

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), totalisation personnalisée.

Le taux de postes vacants, qui permet de mesurer le nombre de postes vacants en proportion de tous les postes (vacants et occupés), s'est établi à 5,8 % en avril, en hausse par rapport à 4,4 % en avril 2021 (données non désaisonnalisées).

Le nombre de postes vacants atteint un niveau record en Alberta et en Ontario

La hausse mensuelle du nombre de postes vacants en avril a porté leur nombre total à des niveaux record en Alberta (+20,6 % pour atteindre 112 900) et en Ontario (+4,3 % pour atteindre 378 200). Parallèlement, le nombre de postes vacants a diminué en Nouvelle-Écosse (-10,7 % pour s'établir à 20 100), et il a peu varié dans les autres provinces.

Il y avait, en moyenne, 1,1 chômeur pour chaque poste vacant en avril, en baisse par rapport à 1,2 en mars et par rapport à 2,4 un an plus tôt (données non désaisonnalisées). Tandis qu'il y avait moins d'un chômeur pour chaque poste vacant au Québec (0,8) et en Colombie-Britannique (0,9) — les deux provinces ayant les taux de postes vacants les plus élevés — il y avait près de quatre chômeurs pour chaque poste vacant à Terre-Neuve-et-Labrador (3,7).

Pour obtenir plus de renseignements sur les tendances concernant le ratio chômeurs-postes vacants et les pénuries de main-d'œuvre actuelles, veuillez consulter « Tendances des pénuries de main-d'œuvre au Canada ».

De nombreux secteurs enregistrent un nombre record de postes vacants

Le nombre de postes vacants dans le secteur de la construction a atteint un nouveau sommet en avril (89 900), en hausse de 15,4 % (+12 000) par rapport à mars et de 43,3 % (+27 200) par rapport à avril 2021. Le taux de postes vacants s'est établi à 7,9 % en avril 2022, ce qui représente le taux mensuel le plus élevé dans le secteur depuis que des données comparables ont commencé à être publiées en octobre 2020. L'augmentation mensuelle est en partie attribuable aux variations saisonnières, puisque le nombre de postes vacants augmente habituellement pendant la majeure partie du printemps et de l'été dans ce secteur.

Le nombre de postes vacants a aussi augmenté pour atteindre un niveau record en avril dans les services professionnels, scientifiques et techniques (73 700); dans le transport et l'entreposage (52 000); dans la finance et les assurances (49 900); dans les arts, les spectacles et les loisirs (22 200) ainsi que dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail (13 500).

Le nombre de postes vacants augmente dans la fabrication et il varie peu dans les services d'hébergement et de restauration

Dans la fabrication, le nombre de postes vacants s'est établi à 90 400 en avril, en hausse de 7,3 % par rapport à mars et de 30,7 % par rapport à avril 2021. Le taux de postes vacants s'est chiffré à 5,6 %, ce qui correspond au taux record enregistré en octobre 2021.

Dans les services d'hébergement et de restauration, les employeurs cherchaient activement à doter 153 000 postes vacants en avril, ce qui était presque inchangé par rapport au mois précédent. Le taux de postes vacants s'est établi à 11,9 %, le plus élevé de tous les secteurs. Selon les données du deuxième trimestre de 2022 de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises, 24,6 % des entreprises des services d'hébergement et de restauration s'attendaient à avoir plus de postes vacants au cours des trois prochains mois, comparativement à 8,8 % de l'ensemble des entreprises. Ce secteur offrait le salaire moyen pour les postes vacants le plus faible de tous les secteurs au premier trimestre de 2022 (15,85 $ l'heure), malgré une plus forte croissance d'une année à l'autre du salaire moyen offert dans le secteur (+5,4 %) par rapport à l'ensemble des secteurs combinés (+2,5 %).

Le nombre de postes vacants diminue dans les soins de santé et l'assistance sociale et dans le commerce de détail

Dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, le nombre de postes vacants a diminué de 15,1 % par rapport à son sommet (147 500) atteint en mars 2022 pour s'établir à 125 200 en avril, mais il était tout de même en hausse de 21,3 % par rapport à avril 2021. L'emploi salarié en avril 2022 a peu varié par rapport au mois précédent.

Le nombre de postes vacants dans le commerce de détail s'est chiffré à 97 800 en avril, en baisse de 7,1 % (-7 500) par rapport à mars, mais en hausse de 27,9 % (+21 400) par rapport à avril 2021. Le taux de postes vacants s'est établi à 4,7 %, en hausse par rapport à 3,9 % en avril 2021. La baisse mensuelle du nombre de postes vacants est survenue au moment où le nombre d'emplois salariés dans ce secteur en avril était supérieur de 0,3 % à son niveau observé en février 2020, avant la pandémie (EERH, données désaisonnalisées).

Prochaine diffusion

Les données de mai de l'EERH et de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) seront diffusées le 28 juillet 2022. Les résultats de l'EPVS pour le deuxième trimestre de 2022 (d'avril à juin), qui fourniront également des renseignements sur le nombre de postes vacants selon le sous-secteur, le nombre de postes vacants selon la profession et les salaires offerts, seront publiés le 20 septembre 2022.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :

Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes, de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

*En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (**72-203-G**).*

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons par rapport au mois précédent, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas

*disponibles en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (**75-514-G**).*

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec prudence, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers. De nouvelles données expérimentales désaisonnalisées sont dérivées des travaux en cours pour élaborer des séries chronologiques de l'EPVS désaisonnalisées. De plus amples renseignements sur ces travaux en cours peuvent être obtenus sur demande.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Les données de l'Enquête sur la population active utilisées dans le présent communiqué du Quotidien pour calculer les ratios chômeurs-postes vacants sont non désaisonnalisées (à moins d'indication contraire).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 18 juillet 2022.

Prochaine diffusion

Les données de mai 2022 sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et les postes vacants seront diffusées le 28 juillet 2022.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Avril 2021	Mars 2022[r]	Avril 2022[p]	Mars à avril 2022	Avril 2021 à avril 2022	Mars à avril 2022	Avril 2021 à avril 2022
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs[1]	**1 125,22**	**1 167,74**	**1 170,10**	**2,36**	**44,88**	**0,2**	**4,0**
Foresterie, exploitation et soutien	1 303,29	1 290,18	1 340,31	50,13	37,02	3,9	2,8
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 105,03	2 163,48	2 220,86	57,38	115,83	2,7	5,5
Services publics	1 911,80	2 003,00	1 928,52	-74,48	16,72	-3,7	0,9
Construction	1 389,12	1 434,71	1 418,51	-16,20	29,39	-1,1	2,1
Fabrication	1 167,89	1 282,35	1 263,60	-18,75	95,71	-1,5	8,2
Commerce de gros	1 319,37	1 410,31	1 416,72	6,41	97,35	0,5	7,4
Commerce de détail	639,65	707,44	714,57	7,13	74,92	1,0	11,7
Transport et entreposage	1 170,67	1 220,91	1 221,45	0,54	50,78	0,0	4,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 549,26	1 592,33	1 606,31	13,98	57,05	0,9	3,7
Finance et assurances	1 462,40	1 566,48	1 542,40	-24,08	80,00	-1,5	5,5
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 192,73	1 156,07	1 175,08	19,01	-17,65	1,6	-1,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 532,01	1 626,65	1 680,27	53,62	148,26	3,3	9,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 503,79	1 502,46	1 509,81	7,35	6,02	0,5	0,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	960,58	969,69	976,08	6,39	15,50	0,7	1,6
Services d'enseignement	1 171,72	1 180,18	1 189,43	9,25	17,71	0,8	1,5
Soins de santé et assistance sociale	999,42	1 030,44	1 026,64	-3,80	27,22	-0,4	2,7
Arts, spectacles et loisirs	745,32	697,74	711,41	13,67	-33,91	2,0	-4,5
Services d'hébergement et de restauration	456,29	462,10	471,03	8,93	14,74	1,9	3,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	943,30	976,59	980,86	4,27	37,56	0,4	4,0
Administrations publiques	1 472,09	1 504,54	1 498,93	-5,61	26,84	-0,4	1,8
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 087,03	1 134,33	1 133,28	-1,05	46,25	-0,1	4,3
Île-du-Prince-Édouard	937,88	974,50	968,92	-5,58	31,04	-0,6	3,3
Nouvelle-Écosse	955,64	1 004,73	1 030,15	25,42	74,51	2,5	7,8
Nouveau-Brunswick	1 008,37	1 071,06	1 072,99	1,93	64,62	0,2	6,4
Québec	1 066,43	1 112,96	1 117,39	4,43	50,96	0,4	4,8
Ontario	1 168,17	1 204,32	1 207,72	3,40	39,55	0,3	3,4
Manitoba	1 022,90	1 036,95	1 044,77	7,82	21,87	0,8	2,1
Saskatchewan	1 109,33	1 131,77	1 143,80	12,03	34,47	1,1	3,1
Alberta	1 222,94	1 258,78	1 257,55	-1,23	34,61	-0,1	2,8
Colombie-Britannique	1 112,04	1 161,22	1 176,54	15,32	64,50	1,3	5,8
Yukon	1 267,73	1 313,88	1 331,91	18,03	64,18	1,4	5,1
Territoires du Nord-Ouest	1 479,03	1 575,22	1 550,21	-25,01	71,18	-1,6	4,8
Nunavut	1 433,40	1 513,16	1 507,88	-5,28	74,48	-0,3	5,2

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau **14-10-0223-01**.

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Avril 2021	Mars 2022[r]	Avril 2022[p]	Mars à avril 2022	Avril 2021 à avril 2022	Mars à avril 2022	Avril 2021 à avril 2022
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs[1]	**16 316,8**	**17 330,8**	**17 456,8**	**126,0**	**1 140,0**	**0,7**	**7,0**
Foresterie, exploitation et soutien	39,4	39,1	39,6	0,5	0,2	1,4	0,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	191,5	203,2	205,5	2,3	14,0	1,1	7,3
Services publics	123,0	127,7	128,4	0,7	5,4	0,5	4,4
Construction	1 070,7	1 121,9	1 132,4	10,5	61,7	0,9	5,8
Fabrication	1 505,0	1 551,5	1 556,1	4,6	51,1	0,3	3,4
Commerce de gros	789,4	808,2	813,7	5,5	24,2	0,7	3,1
Commerce de détail	1 967,8	2 021,3	2 014,4	-6,9	46,6	-0,3	2,4
Transport et entreposage	767,5	794,5	798,9	4,4	31,4	0,6	4,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	349,5	370,2	373,9	3,7	24,4	1,0	7,0
Finance et assurances	756,6	792,5	800,8	8,3	44,2	1,0	5,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	258,9	277,8	281,2	3,4	22,3	1,2	8,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 029,0	1 138,1	1 147,6	9,5	118,6	0,8	11,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	118,2	128,7	128,2	-0,6	10,0	-0,4	8,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	807,6	834,2	842,4	8,2	34,8	1,0	4,3
Services d'enseignement	1 315,4	1 373,3	1 382,9	9,7	67,5	0,7	5,1
Soins de santé et assistance sociale	2 138,6	2 218,8	2 220,7	1,8	82,1	0,1	3,8
Arts, spectacles et loisirs	208,4	271,0	280,3	9,4	72,0	3,5	34,5
Services d'hébergement et de restauration	958,2	1 189,8	1 224,3	34,5	266,1	2,9	27,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	487,9	529,7	531,8	2,1	43,9	0,4	9,0
Administrations publiques	1 158,5	1 215,3	1 212,7	-2,6	54,2	-0,2	4,7
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	209,9	216,0	218,1	2,1	8,2	1,0	3,9
Île-du-Prince-Édouard	70,4	73,7	74,4	0,7	4,0	0,9	5,7
Nouvelle-Écosse	420,3	434,4	438,0	3,6	17,7	0,8	4,2
Nouveau-Brunswick	332,3	339,6	342,5	3,0	10,2	0,9	3,1
Québec	3 707,0	3 956,3	3 962,0	5,7	255,0	0,1	6,9
Ontario	6 279,6	6 704,1	6 754,0	49,9	474,3	0,7	7,6
Manitoba	598,8	618,3	622,3	3,9	23,4	0,6	3,9
Saskatchewan	472,3	488,5	491,6	3,1	19,3	0,6	4,1
Alberta	1 892,0	1 996,7	2 033,9	37,2	141,8	1,9	7,5
Colombie-Britannique	2 264,8	2 432,1	2 448,6	16,6	183,9	0,7	8,1
Yukon	23,0	23,6	23,7	0,1	0,7	0,3	2,9
Territoires du Nord-Ouest	26,4	26,8	27,0	0,2	0,5	0,7	2,1
Nunavut	19,9	20,6	20,7	0,1	0,9	0,6	4,4

r révisé
p provisoire
1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
Source(s) : Tableau **14-10-0223-01**.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées[1]

	Avril 2022[p] Employés salariés[2]	Avril 2022[p] Postes vacants	Avril 2022[p] Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs[3]	**16 226,0**	**1 001,1**	**5,8**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	206,8	17,2	7,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	199,5	9,9	4,7
Services publics	127,3	2,3	1,8
Construction	1 042,1	89,9	7,9
Fabrication	1 522,0	90,4	5,6
Commerce de gros	794,9	36,9	4,4
Commerce de détail	1 979,2	97,8	4,7
Transport et entreposage	781,7	52,0	6,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	367,4	18,2	4,7
Finance et assurances	793,3	49,9	5,9
Services immobiliers, de location et de location à bail	270,8	13,5	4,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 133,6	73,7	6,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	126,5	4,3	3,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	793,4	64,0	7,5
Services d'enseignement	1 475,3	23,3	1,6
Soins de santé et assistance sociale	2 199,3	125,2	5,4
Arts, spectacles et loisirs	247,1	22,2	8,2
Services d'hébergement et de restauration	1 136,5	153,0	11,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	518,2	42,2	7,5
Administrations publiques[4]	511,0	15,2	2,9
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	200,7	8,7	4,1
Île-du-Prince-Édouard	61,4	3,9	5,9
Nouvelle-Écosse	387,7	20,1	4,9
Nouveau-Brunswick	294,6	16,2	5,2
Québec	3 704,1	238,7	6,1
Ontario	6 288,7	378,2	5,7
Manitoba	593,0	28,0	4,5
Saskatchewan	461,9	24,0	4,9
Alberta	1 893,2	112,9	5,6
Colombie-Britannique	2 287,5	167,3	6,8
Yukon	17,4	1,7	8,8
Territoires du Nord-Ouest	20,8	1,3[E]	6,1[E]
Nunavut	15,2	0,3[E]	1,8[E]

p provisoire
E à utiliser avec prudence
1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.
2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.
3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux **14-10-0371-01** et **14-10-0372-01**.

Tableaux disponibles : 14-10-0201-01, 14-10-0203-01, 14-10-0205-01, 14-10-0209-01, 14-10-0211-01, 14-10-0213-01, 14-10-0214-01, 14-10-0216-01, 14-10-0218-01, 14-10-0220-01 à 14-10-0223-01 , 14-10-0255-01, 14-10-0371-01 et 14-10-0372-01.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 2612 et 5217.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (**72-203-G**).

Le produit « La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive » (14-20-0001) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de dresser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (**infostats@statcan.gc.ca**), ou communiquez avec les Relations avec les médias (**statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca**).